

Récolte des moules de filière.

Ce bulletin est réalisé à partir des données issues des pêches de trois descentes témoins effectuées par les professionnels sur chacun des trois sites de filière des pertuis charentais suivis par CAPENA. Ces descentes sont exploitées dans les mêmes conditions de production que celles des entreprises.

La saison 2024 apparaît comme une des meilleures en termes de production et de qualité sur les filières depuis le début de l'observatoire en 2014.

Sur le plan météorologique, elle a été marquée par une pluviométrie supérieure de 69 % à la normale depuis le mois de septembre 2023 jusqu'au mois de juin 2024¹. Cela s'est traduit également par des températures de l'air très au-dessus de la normale, excepté en janvier, en mai et en juin plus conformes aux valeurs de référence.

D'autre part, il n'y a pas eu de signalement de mortalité exceptionnelle ni d'efflorescence d'algues toxiques en capacité d'entraîner des fermetures administratives au moment des pêches comme cela avait été le cas en 2023.

Les récoltes :

La récolte par descente a atteint 82 kg en *Malconche* (Voir, Tableau I, *fig.1 et fig.2*) soit, largement au-dessus de la valeur moyenne de 68 kg acquise depuis 2014. Ces bons résultats se sont traduits par un rendement en moules de taille marchande meilleur que d'habitude avec 63 % de la biomasse contre 55 %. Une forte variabilité de poids de récolte existe entre les 3 descentes témoins ($\pm 18,6$ kg). Même si elles ont toutes été garnies à une date tardive en juillet en raison de la fermeture administrative qui a interrompu les pêches en juin 2023, deux d'entre elles avaient été pêchées avant la fermeture. Entretemps, elles se sont en partie garnies en naissains comme de nombreuses autres descentes du champ de filières. Cela explique cette variabilité importante. En *Baie d'Yves*, la récolte a été égale à celle de l'an passé mais légèrement inférieure à la moyenne des années précédentes. Les moules de taille marchande représentaient 65 % de la biomasse. Dans le *Pertuis breton*, les quantités pêchées ont été équivalentes à celles des meilleures années. Elles correspondent aux très bons résultats qui avaient été acquis en 2023 et en 2018 hors du contexte des surmortalités. Le rendement en moules marchandes a atteint 77 % de la biomasse contre 65 % habituellement.

Sur les trois sites, la part des moules sous-taille a été particulièrement faible ce qui est le signe d'une croissance élevée (13 % pour la *Malconche*, 10 % pour la *Baie d'Yves* et jusqu'à moins d'1 % dans le cas du *Pertuis breton*).

Tableau I : Résultats des récoltes sur les descentes témoins des filières dans les pertuis charentais

Sites	Date de pose des cordes sur filières en 2023.	Origine des cordes de garnissage	Nombre initial de naissains / descente	Date de pêche en 2024.	Récolte moyenne brute par descente	Récolte nette en kg/descente.	Récolte nette de référence*	Rendement (Part de moules marchandes sur total biomasse)	Rendement de production par m de corde posé	Survie totale	Survie en moules de taille marchande
La Malconche	15 juillet	Filière	Donnée absente.	12 juin	130,5 kg	82,2 kg ($\pm 18,6$ kg)	68,1 kg	63 %	13,7 kg (6 m posés)	/	/
Baie d'Yves	5 juillet	Pieux	47 759 (Densité initiale de 10 613 n/m)	10 juin	76,4 kg	50,0 kg ($\pm 1,7$ kg)	55,3 kg	65 %	11,1 kg (4,5 m posés)	15,9 %	13,1 %
Pertuis Breton	3 juillet	Pieux	166 056 (Densité initiale de 25 547 n/m)	29 mai	87,0 kg	67,4 kg ($\pm 1,4$ kg)	47,7 kg	77 %	10,4 kg (6,5 m posés)	3,9 %	3,8 %

Récolte nette de référence* = Acquisition de 2015 à 2023 pour le Pertuis Breton et la Baie d'Yves et de 2014 à 2022 pour La Malconche (pas de donnée en 2023).

¹ Météo-France. Données station du Château-d'Oléron 1991-2023.

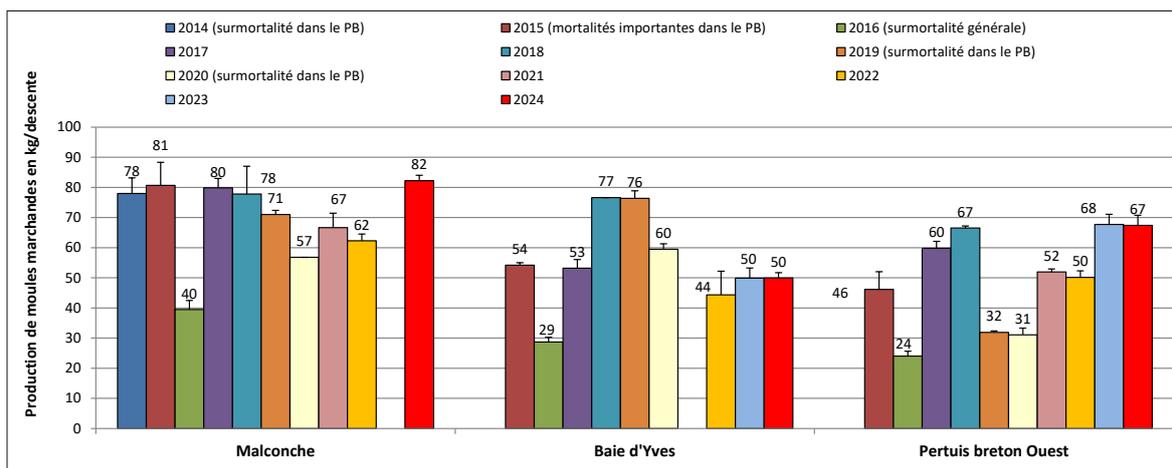


Figure 1 : Comparaison des résultats des pêches sur les trois sites témoins de filières de l'observatoire mytilicole en 2024.

L'efficacité de la mise en production des cordes sur les descentes est exprimée par le rendement de production par mètre de corde posée (Voir, Tableau I). Elle est de 10 à 11 kg par mètre si l'on retient pour la Malconche la descente garnie qu'avec une corde captée et 13,7 kg pour celles garnies naturellement pendant la période de la fermeture administrative. L'efficacité du garnissage est la meilleure en *Baie d'Yves* avec 11,1 kg de production pour 4,5 m posés, malgré le faible nombre de naissains au départ.

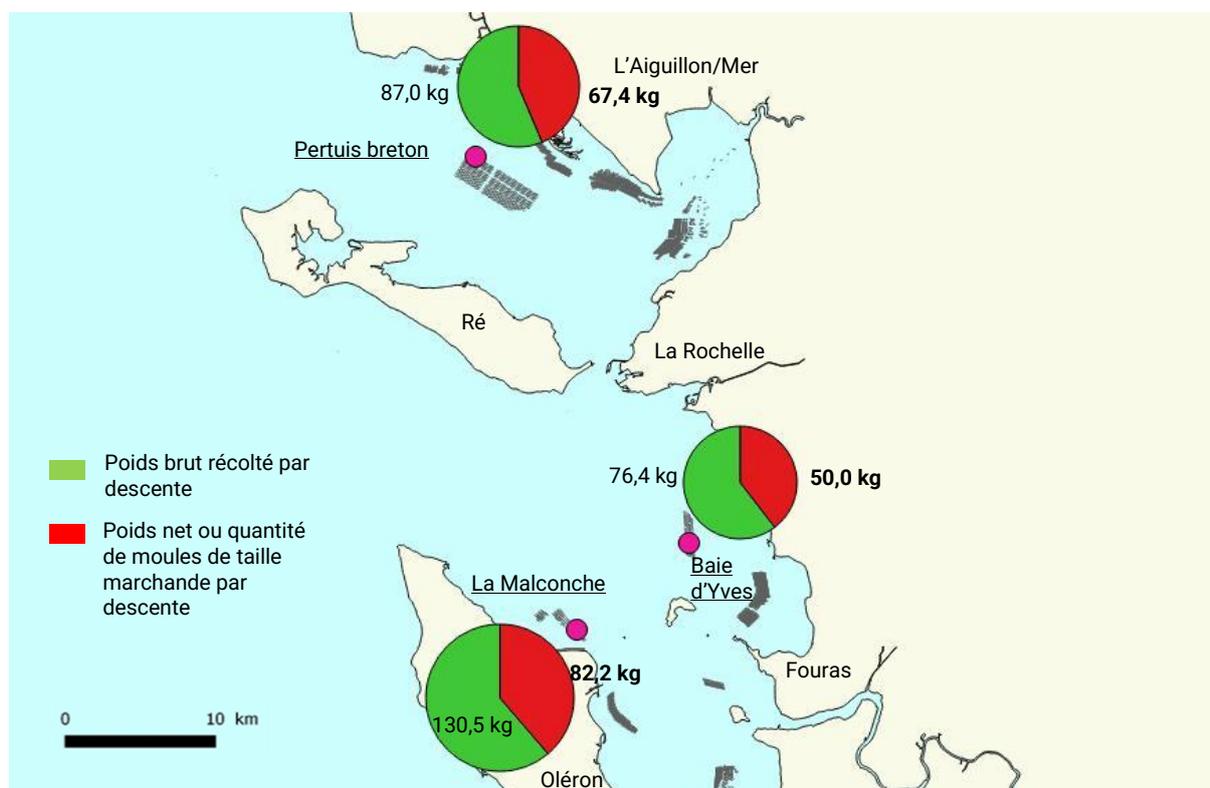


Figure 2 : Localisation et quantités des récoltes obtenues sur les descentes témoins des trois sites de filières en 2024.

Contacts : D. MILLE - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr
 CAPENA - Expertise et Application
 05.46.47.51.93 - www.cape-na.fr

Avec le soutien financier de :



La survie.

En *Malconche*, l'absence d'un échantillon de corde à la mise à l'eau en 2023 n'a pas permis d'évaluer les survies. Néanmoins, le nombre de moules de taille commercialisable a été un des meilleurs jamais atteints excepté en 2017, année record (Voir, fig.3). 79 % du nombre de moules recueillies étaient de taille vendable. La descente qui n'a pas subi de captage directement pendant la période de fermeture, a produit 7560 moules de taille marchande contre 8450 habituellement (Huit années de référence 2015-2022). On estime ainsi l'apport du captage à un tiers des moules commerciales récoltées.

Sur le site de la *Baie d'Yves*, les survies ont été élevées. Le nombre de moules de taille commerciale aux alentours de 6300 moules obtenu en moyenne par descente était à peu près le même que dans le *Pertuis breton* alors que le nombre de naissains au départ était 3,5 fois plus faible dans le cas de la *Baie d'Yves*. Les moules de taille marchande ont représenté 82 % du nombre total des moules récoltées.

Dans le cas de la filière témoin du *Pertuis Breton*, la survie totale égale à 3,9 % et la survie exprimée en moules de taille marchande égale à 3,8 % sont très faibles. Elles résultent principalement de la très forte compétition des naissains en place au départ (2,3 fois la valeur de référence²). Les 6260 moules de taille marchande obtenues sont malgré cela, une des meilleures valeurs obtenues depuis 2015. La plupart des moules récoltées étaient de taille marchande (97 %). Conjugué aux très bonnes performances de croissance, cela a permis d'assurer une récolte importante par descente.

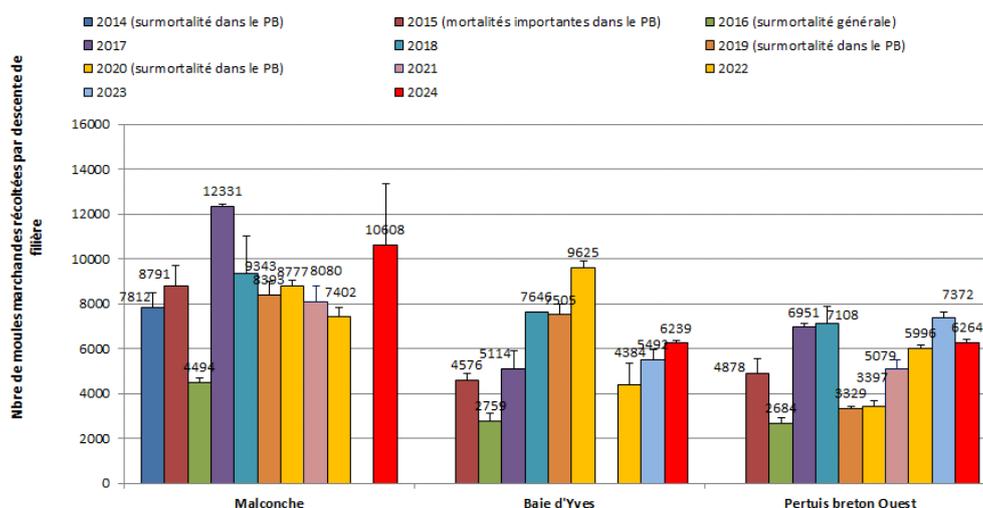


Figure 3 : Comparaison du nombre de moules marchandes récoltées en 2024 et depuis 2014 sur la Malconche et 2015 pour les deux autres sites.

La part des moules sous-taille était particulièrement faible en 2024 sur la filière du *Pertuis breton* par rapport aux années précédentes (2 % au lieu de 15 % habituellement). Elle était légèrement inférieure en *Baie d'Yves* (18 % contre 22 % habituellement) mais plus forte en *Malconche* (21 % contre 16 % les années précédentes) sans doute en raison du garnissage naturel et non contrôlé qui produit une part importante de moules de petite taille du fait de leur trop grand nombre.

² Mille D, Bodin P., Oudot G. Données Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais 2014-2023.

Le poids unitaire moyen :

Le poids moyen relevé en *Malconche* et en *Baie d'Yves* est inférieur à la valeur de référence (Voir, Tableau II). Pour *La Malconche*, c'est aussi la conséquence du très grand nombre de naissains très probablement présents sur les cordes de captage sur filière au début du cycle de production. Le résultat sur la filière du *Pertuis breton* marque à l'inverse, une nette amélioration : Le nombre de pièces au kg a atteint une valeur inférieure à 100 soit, plus de 10 g l'unité pour la première fois depuis le début de l'observatoire.

Tableau II : Valeurs des indices et poids de chair sur les descentes témoins des filières en 2024.

	Poids unitaire moyen propre	Poids unitaire moyen propre de référence**	Nombre de pièces au kg	Indice de qualité*	Indice de qualité de référence**	Poids de chair	Indice de L&S***	Ind. L&S %<100	Ind. W&M****
La Malconche	7,5 g	7,9 g	133	27,3 (± 6,6)	26,7 (± 3,9)	1,9 g (± 0,7)	105 (± 33)	54 %	217 (± 64)
Baie d'Yves	7,8 g	9,6 g	128	25,4 (± 6,1)	25,6 (± 9,0)	1,7 g (± 0,6)	109 (± 31)	37 %	200 (± 56)
Pertuis Breton.	10,2 g	8,8 g	98	23,7 (± 6,8)	27,2 (± 4,0)	2,4 g (± 0,7)	98 (± 31)	57 %	202 (± 55)

* **IQ ou Indice simplifié** = Poids de chair cuite x 100 / Poids moule. Il est calculé individuellement par ouverture au micro-onde et récupération des chairs à égoutter (conforme à la norme STG des moules de bouchots³. Pour mémoire, IQ minimum du Label Rouge "Moules de filière" = 28).

** **Poids unitaire moyen et IQ de référence** = Neuf années de référence.

*** **Indice de Lawrence et Scott (L&S)** = Poids sec de chair * 1000 / (Poids de la moule-poids sec de coquille)

**** **Indice de Walne & Mann (W&M)** = Poids sec de chair * 1000 / Poids sec de coquille

La chair :

Les indices de chair ont été le signe d'un remplissage satisfaisant à la *Malconche* et en *Baie d'Yves* car proches ou légèrement supérieurs aux valeurs de référence. En revanche dans le *Pertuis breton*, les indices ont été faibles. Malgré un poids chair très élevé, le poids unitaire moyen et donc, celui de la coquille ont réduit la valeur de l'indice.

Le pourcentage de valeurs de l'indice de L&S inférieures à 100 s'est étendu de 37 % à 57 % dans les trois sites, indiquant une variabilité importante du remplissage de la coquille à la date des pêches (Voir, Tableau II).

La présence du crabe commensal *Pinnotheres pisum* a été faible. Selon les lots, il a été retrouvé dans 3 % à 10 % des moules selon les provenances.

Rédaction : D. Mille. Août 2024.

Collaboration : D. Mille, P. Bodin, G. Oudot.

Nos remerciements vont aux professionnels partenaires des suivis sur filières pour la saison de production 2023-2024 :
T. Baudet, B. Durivaud et M. Vérine.

³ Cahier des charges de la spécialité traditionnelle garantie « MOULES DE BOUCHOT » homologué par arrêté du 26 juin 2013.